

Le matelas révolutionnaire d'ADN INNOVATION

ADN INNOVATION est une société implantée, officiellement, à Issy les Moulineaux et elle organise des réunions commerciales dans les hôtels et restaurants pour vous proposer l'achat d'un matelas.

Son nom vous est certainement inconnu puisqu'il a été officialisé en février 2017, *(en remplacement de la dénomination VITALIS FRANCE)*. De plus, tous les documents publicitaires comportent l'intitulé **FRANCE BIOFORM** qui constitue une simple marque.

Nous reproduisons ici quelques extraits du témoignage reçu le 18 novembre 2017 : *« Suite à un démarchage par téléphone, nous sommes invités à retirer un cadeau – un smartphone – dans un hôtel IBIS lors d'une présentation que nous imaginions être des produits du terroir du sud-ouest. En réalité, l'animateur nous annonce qu'il a des cadeaux à distribuer : oreillers, cale dos, couette mais rien à vendre. Il nous entretient pendant plusieurs heures de problèmes de santé qui concerne tous les participants, la plupart seniors, pour aboutir à la présentation de la plateforme KINE PROTECT. Il s'agit d'un matelas révolutionnaire destiné à nous apporter un bien être immédiat : protection contre les ondes électromagnétiques, baisse de la tension induite du corps. La conception de ce matelas basée sur des recherches de la NASA a nécessité plusieurs années de mise au point et des essais cliniques en hôpital.*

Pour finir, chaque couple participant est pris en main par un assistant de FRANCE BIOFORM afin de signer en toute hâte un bon de commande. »

Après lecture attentive chez soi du contrat, le client s'est empressé de résilier son engagement par courrier recommandé avec accusé de réception. En effet, lors de telles sollicitations commerciales – ventes « hors établissement » - le consommateur dispose d'un délai de renonciation de 14 jours à partir de la date de signature de la commande.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)

DROIT DE RÉPONSE

Par courrier en date du 21 février 2018 la société ADN INNOVATION formule un droit de réponse :

« Après la parution de l'« Info-Alerte » n°1650 du 13 décembre 2017 intitulée « Le matelas révolutionnaire d'ADN INNOVATION », je vous adresse un droit de réponse selon l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur le droit de la presse et l'article 6 IV de la loi du 21 juin 2004 et du décret du 24 octobre 2007.

Les propos tenus dans votre parution sont caricaturaux, tant par l'analyse du consommateur anonyme – qui n'est absolument pas conforme à la réalité – que par le style employé par le rédacteur n'hésitant pas à noyer le positif ou l'anodin dans des formulations négatives avec une volonté de nuire.

Cette parution est orientée et dénuée de recherches. De plus, le simple fait qu'elle soit associée au nom de votre réseau fait assimiler ma société à d'autres malhonnêtes.

Sachez que la Société ADN INNOVATION s'enquiert de toutes les formalités administratives inhérentes aux ventes qu'elle organise, ne force personne à rester à la présentation de ses produits et encore moins à signer un bon de commande.

La simple lecture du bon de commande par le rédacteur aurait pu éviter de sous-entendre qu'il y ait un empressement à faire signer les clients puisque se trouve en première page un bordereau de rétractation à renvoyer dans le délai légal de 14 jours.

Entre-autres contre-vérités, il est à noter également :

- *La Société France Bioform n'est pas une marque mais un nom commercial dûment enregistré auprès de la CCI de Nanterre (92).*
- *Le démarchage téléphonique se trouve en France.*
- *Le siège de la Société ADN INNOVATION dans le 92 et son établissement secondaire dans le 33 sont bien des lieux où des salariés travaillent.*
- *Votre raccourci sur le fait que les articles aient fait l'objet de recherche par la Nasa est faux. C'est la mousse à mémoire de forme utilisée par ADN INNOVATION qui est connue pour l'avoir été, non pas les autres produits commercialisés.*
- *Il n'existe pas de bataillon de commerciaux sur place pour recevoir les personnes et les « prendre en main » pour les faire signer en toute hâte. Ne sont présents sur place qu'un commercial accompagné d'un assistant et d'un chargé d'accueil.*
- *Aucun évènement n'est organisé dans les restaurants mais uniquement dans des salles de réception/séminaires.*

La Société ADN INNOVATION ne peut souffrir de tels commentaires ne retranscrivant en rien la réalité et qui cause un préjudice d'image majeur.

Je vous demande donc que ce droit de réponse soit publié dans les délais et conditions de la loi afin de permettre de démontrer la transparence et l'honnêteté de mon activité. »

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)